

Appel à création

« Les Liens »

À destination des structures de Bourgogne-Franche-Comté
Date limite des inscriptions le 15 décembre 2019

Une rencontre ne se décrète pas. Prêter l'oreille à ce qui est, ce qui vient, voir et entendre ce qui vit, ce qui « bruit » en soi, c'est offrir une terre d'asile à sa créativité. C'est aussi se mettre tout simplement en lien avec la part réelle et incommunicable de soi-même...avec l'autre.

Cet autre, vous êtes invité à le construire pour la biennale 2020 autour d'un œuvre collective qui aura pour thème : « les liens » et qui sera exposée en plein air, devant la salle de l'Orangerie du Jardin de l'Arquebuse à Dijon du 24 mars au 3 mai.

Ficelles, cordes, cordons, courroies, rubans.....les liens servent à assembler, consolider, assurer la continuité entre les choses, des êtres ou des groupes de personnes. Les liens nous unissent et nous attachent : liens de parenté, liens du sang ou d'alliances, liens à soi-même, à l'autre, à la nature, aux animaux, liens avec le monde qui nous environne....

Les liens servent à entourer les choses, à maintenir, retenir, envelopper, resserrer différentes parties. Les liens peuvent nous contraindre, nous enchaîner, nous asservir, nous emprisonner, nous ligoter, nous retenir...

Les liens d'attachement on les réclame quand on est en manque d'amour ou de sécurité affective... on les repousse quand ils nous étouffent, nous placent dans une relation de dépendance ou nous détruisent physiquement et psychologiquement.

Avec le mot lien on entend aussi résonner les verbes : fédérer, tisser, nouer, lier, relier, croiser, souder, fermer, immobiliser, marier, attrouper, associer, abouter, emmagasiner, coller, accoler, accoupler, ajuster, accorder, agraffer, accumuler, amasser, grouper, agglutiner, amonceler, entasser, collectionner, animer, adapter, unifier, articuler, agglomérer, allier, fixer, sceller, mêler, rassembler, joindre, unir, réunir, assortir...

Avec le mot lien des images s'imposent : les mobiles (en art plastique), la ronde enfantine, l'attroupelement, le cercle, la table (des négociations, familiale), la relation amoureuse (le mariage, l'union entre deux êtres, les lettres d'amours), l'union entre les pays (la communauté européenne), entre les peuples, les liens de cause à effet (le dérèglement climatique), les liens nécessaires à notre information (les médias), les liens spirituels (méditation), les liens résultant d'une recherche personnelle sur nos origines (nos racines, l'arbre de vie familial), les liens historiques, symboliques, solidaires qui unissent des pays, des communautés de vies, des êtres vivants, les liens de dévouement, d'honneur, de promesse, d'engagements...

Bien évidemment avec le mot lien, nous l'avons dit, on associe l'accueil de l'autre, de l'étranger, de ce frère étranger, de cet étranger fraternel qui vit en nous et en face de nous Une œuvre collective est génératrice de liens. Réalisez là avec vos camarades, vos amis, vos collègues. Vous pouvez également ouvrir votre cercle à d'autres cercles, d'autres publics, d'autres groupes, d'autres structures, d'autres catégories sociales, croiser les âges, lier vos regards, partager vos chemins. Devenez les jardiniers nomades de votre cœur!...

Alain Vasseur

Bonjour à tous,

Chaque année, l'association Itinéraires Singuliers propose un thème qui invite à la rencontre et à la création. Chacun peut, là où il est et avec les moyens qu'il a, participer ainsi à un projet collectif, fédérateur et solidaire et construire durant plusieurs mois une œuvre avec ses publics.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter,
Isabelle Picard 03.80.41.37.84 - communication@itinerairesinguliers.com

L'Association Itinéraires Singuliers, pôle ressources « Arts, Cultures, Santé et Handicaps » en Bourgogne-Franche-Comté, a pour objet de favoriser l'épanouissement de la personne et de tisser des liens sociaux. Dans cette perspective, elle cherche à promouvoir l'art et l'expression sous toutes leurs formes, comme moyens privilégiés de lutte contre les exclusions.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet : <https://www.itinerairesinguliers.com>

L'appel à création est destiné aux structures (éducatives, sociales, médico-sociales, sanitaires, associatives, etc...) de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Nous vous proposons de participer à un projet collectif et solidaire avec vos publics. Chaque groupe participant est invité à construire une œuvre collective qui pourra être exposée à l'Orangerie au Jardin de l'Arquebuse à Dijon.

Les objectifs de l'appel :

- **Offrir un espace d'expression, d'ouverture et d'enrichissement pour les participants au projet,**
- **Créer du lien social et favoriser le " faire ensemble ",**
- **Questionner notre rapport à l'autre et à sa singularité, faire évoluer les regards.**

Quelques conseils pour construire votre création

Il s'agit d'une création collective : chaque groupe donne naissance à une œuvre. Chaque groupe est invité à s'associer, à un moment donné du projet, à un groupe d'une autre structure pour partager des ateliers...

La création sera exposée à l'extérieur. Elle devra pouvoir résister aux intempéries : vent, pluie, soleil... Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration d'une œuvre.

Petit conseil : pensez au vernis Marin ! Vous pouvez aussi faire le choix qu'elle subisse les affres du temps.

Elle sera posée au sol, sur l'herbe, sur un socle stable que vous construirez avec soin... Le support devra être résistant et sécurisé pour le public. Pas d'accroche possible dans les arbres.

Notre responsabilité étant engagée, nous nous réservons le droit de refuser une œuvre ne répondant pas à ces exigences.

Tous les matériaux sont possibles (en fonction d'une exposition à l'extérieur) : Objets de récupération (et ce dans l'esprit de l'art brut et singulier), métal, bois, plastique... et toutes les techniques sont envisageables : collage, écriture, peinture, photographie... **Attention, aucun branchement électrique ne sera possible sur place.**

Elle aura une taille maximum de 2m50 de haut (socle compris) et de 2m de large. La structure devra être facilement transportable, démontable et remontable sur place

Vous êtes invités à vous inscrire directement sur notre site internet :
<https://www.itinerairesinguliers.com/biennale-2020.html>

Avant fin décembre, vous pourrez remplir et nous retourner une « fiche pratique » (à télécharger sur notre site) pour apporter à l'équipe d'Itinéraires Singuliers quelques précisions sur sa création en vue de son installation (support, taille, matériaux...) Une fois votre inscription faite, vous avez jusqu'à mi-mars 2020.

Chaque structure participante s'engage à transporter par ses propres moyens et à venir installer sa création à Dijon (date exacte à confirmer).

Toutes les structures seront conviées à un vernissage collectif de la Biennale à Dijon (date à définir), une belle occasion de se rencontrer, partager et découvrir l'exposition collective.

À la fin de l'exposition, **chaque structure s'engage à venir reprendre sa création** (date à définir).

Chaque professionnel accompagnant un groupe s'engage à obtenir, préalablement à toute prise de vue et à toute utilisation d'une image, l'accord des personnes accompagnées (ou de leur représentant légal) pour que celles-ci soit photographiées ou filmées. Les images pourront être utilisées si besoin par l'association (site internet, page facebook...), par ses partenaires et les médias. L'association se dégage de toute responsabilité à ce sujet. (document à télécharger sur notre site internet)

Ceci est bien un appel à création et non un appel à projet. **L'association Itinéraires Singuliers n'apporte aux participants aucune aide financière dans la réalisation de leurs projets, dans aucun domaine** (achat de matériel, prise en charge d'un intervenant, aide aux déplacements, etc..).

Chaque établissement participant à l'appel à création doit être adhérent à l'association Itinéraires Singuliers (Structures de moins de 20 salariés = 20€ de cotisation ; Structures de plus de 20 salariés = 100€ de cotisation).

Vous pouvez adhérer en ligne via notre site internet et nous faire parvenir ensuite un chèque à l'ordre d'Itinéraires Singuliers : <https://www.itineraissinguliers.com/presentation.html>

Nous attendons vos inscriptions avec impatiences,

A très bientôt